



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-TH-50**

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid

1. Secteur d'application

Bâtiments tertiaires existants.

2. Dénomination

Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de froid.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

25 ans

5. Montant de certificats en kWh cumac

$$\text{Montant en kWh cumac} = [\alpha - (\beta / \text{COP}_{\text{Ré}})] \times F_c \times P$$

Avec :

Secteur d'activité	α	β		Zone climatique	Facteur climatique (F_c)
Data centers	44 038	105 250	x	H1 et H2	1
Musées	33 542	80 166			
Santé	44 038	105 250			
Commerces	19 083	45 608			
Bureaux	10 275	24 558			
Hôtellerie, restauration	17 615	42 100		H3	2
Autres secteurs	8 367	19 998			

Où $\text{COP}_{\text{Ré}}$ du réseau de froid est la valeur du COP est attestée par l'enquête annuelle du Syndicat national du chauffage urbain (SNCU) et P est la puissance souscrite par l'abonné en kW.